



# Conflits d'Afrique subsaharienne : l'éternel retour ?

François Gaulme

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2018/3 Automne**, PAGES 39 À 50  
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9782365678179

DOI 10.3917/pe.183.0039

Date de mise en ligne : 14/09/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2018-3-page-39?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Conflits d'Afrique subsaharienne : l'éternel retour ?

Par **François Gaulme**

**François Gaulme** est chercheur associé au programme Afrique subsaharienne de l'Ifrri.

Au Sahel, au Soudan du Sud, dans l'Afrique des Grands Lacs, les conflits récurrents témoignent surtout de l'échec des gouvernances héritées de la colonisation. Les pouvoirs politiques n'ont jamais reflété la diversité des communautés de leurs sociétés. La démocratisation des années 1990 ne pouvait dans ces conditions qu'être un trompe-l'œil. Les oligarchies tournent à la prédation de plus en plus violente, et tous les éléments semblent réunis pour que les conflits perdurent.

politique étrangère

L'Afrique reste une terre de conflits. En dépit de la croissance économique du continent durant les deux dernières décennies, due surtout aux exportations de matières premières et à l'essor de la consommation intérieure, le continent totalisait en 2017, selon le baromètre de Heidelberg<sup>1</sup>, le quart des « conflits politiques » (*political conflicts*) mondiaux, soit 95 sur 385, demeurant aussi la région de la planète la plus touchée par la catégorie la plus violente de ces conflits.

Un certain nombre d'entre eux, qui durent ou réapparaissent parfois sur plus d'un demi-siècle, semblent récurrents, ou interminables, surtout dans la partie subsaharienne du continent, de part et d'autre de l'équateur et sur certaines zones bien délimitées : il s'agit principalement du Sahel, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs. À la suite d'accords politiques plus ou moins durables, le cycle d'affrontements peut dégager des périodes de récession et d'atténuation de la violence effective sur le terrain, sans pour autant que les causes les plus profondes soient traitées, d'où, à terme, un inévitable retour de flamme.

1. « Conflict Barometer 2017 », Heidelberg Institute for International Conflict Research, 2018, disponible sur : <<https://hiik.de>>.

Quelques exemples de ces conflits enkystés dans la structure politique et sociale des zones concernées, et qui se transforment en permanence dans leurs modalités sans disparaître pour autant, seront examinés ici dans une logique comparative. Trois cas géographiquement et typologiquement bien distincts seront abordés : le conflit saharien au Mali, celui du Soudan du Sud, et la situation des Grands Lacs. Sur le baromètre 2017 de Heidelberg, qui adopte un classement par État et non par sous-région, le premier est classé en intensité 4 (*limited war*), le deuxième en intensité 5 (*war*) et le dernier en intensité 5 en République démocratique du Congo (RDC), mais 3 (*violent crisis*) seulement au Rwanda et au Burundi.

À travers ces trois cas, choisis parmi bien d'autres d'intensités très variables de la Somalie à l'Est à la Casamance à l'Ouest, l'analyse qui suit vise à se dégager d'une approche synchronique par croisement d'indicateurs formels (intensité du conflit, armement, type de combattants, etc.), pour mieux appréhender leur dimension temporelle en partant du caractère spécifique de chacun de ces exemples d'affrontements armés : communauté ethnique contre État post-colonial dans le premier cas ; lutte binaire pour le pouvoir central dans le deuxième ; éruptivité régionale dans le dernier cas. L'on en dégagera des remarques générales sur la gouvernance africaine et les limites d'un modèle étatique peu adapté à un continent dont le passé peine à rejoindre le présent.

### **Touaregs et État malien : un blocage structurel**

Les conflits engageant des Touaregs dans les trois États francophones (Mali, Niger, Burkina Faso) où ce peuple de langue berbère est présent en zone sahélienne sont désormais bien connus. Abordés surtout désormais sous leur aspect djihadiste, mais nettement communautaristes à l'origine, ces affrontements ont fait l'objet d'innombrables commentaires dans les médias et l'opinion mondiale – et ce plus encore depuis l'intervention militaire française de janvier 2013 au Mali, poursuivie régionalement sous le nom d'opération Barkhane. La logique d'ensemble de ces conflits, et plus encore leurs incessantes métamorphoses locales, sont particulièrement difficiles à saisir pour des observateurs extérieurs du fait du morcellement des mouvements armés, qui correspond lui-même à celui des diverses tribus (*taawsit*) et « confédérations » (*ettebel*) d'un groupe ethnique nomade qui s'est, comme tous ceux du désert saharien, progressivement sédentarisé au cours du xx<sup>e</sup> siècle.

Pour la commodité de l'analyse, l'on se concentrera sur les relations entre le gouvernement central du Mali à Bamako et les groupements touaregs de l'Adrar des Ifoghas, qui constitue actuellement la région administrative de Kidal, du nom d'un poste militaire créé par le colonisateur

et devenu la principale agglomération de cette zone montagneuse du Sud Sahara, à 1 400 kilomètres de la capitale.

Peu après l'indépendance de l'Algérie et trois ans après celle du Mali (ancien Soudan français), éclate à Kidal une première révolte menée par la tribu des Ifoghas, qui s'achève en 1964 dans une très dure répression par le gouvernement socialiste malien de Modibo Keita. Elle devient la matrice d'une seconde rébellion touarègue en 1990, au moment où disparaît le régime militaire au Mali, renversé par la vague de démocratisation africaine consécutive à la chute du mur de Berlin. Un Pacte national signé en avril 1992 permet alors l'intégration d'éléments rebelles dans l'élite politico-administrative et l'armée nationale. Il était alors considéré comme un modèle de socle consensuel d'une paix durable pour un Mali démocratique et décentralisé. C'était une illusion.

Le soulèvement de Kidal reprit en 2006, du fait d'une application incomplète du Pacte national. Rapidement, un nouvel accord de paix signé sous la tutelle de l'Algérie promit un plan multi-sectoriel de développement de la région. Mais en 2011, la chute de Kadhafi ramena au Mali avec leur armement des éléments touaregs ayant servi dans la garde du leader libyen. Une nouvelle phase de rébellion, ayant pour la première fois l'appui de l'*amenokal*, le chef suprême des Ifoghas, atteignit ainsi son point culminant avec la proclamation par des Touaregs du Nord-Mali, le 6 avril 2012, peu après un coup d'État militaire à Bamako, de l'indépendance de l'« Azawad » (soit les trois régions de Kidal, Tombouctou et Gao). À l'issue d'une période d'occupation de toute la zone septentrionale du pays par un mélange d'éléments nationalistes touaregs et de combattants islamistes, l'offensive française de l'opération Serval inversa l'année suivante le rapport de force. Une partie des premiers aida l'armée française dans la lutte anti-islamiste dans l'Adrar, mais les forces maliennes ne purent pour autant contrôler Kidal sans appui international. En dépit des accords d'Alger de 2015, la région n'est toujours pas pacifiée, le processus local de DDR (démobilisation, désarmement, réinsertion) restant en suspens.

## Une succession de rébellions touarègues

Il y a donc eu depuis plus d'un demi-siècle d'indépendance du Mali quatre rébellions touarègues successives dans l'Adrar des Ifoghas, dont la première seule a pu être vaincue militairement par l'armée nationale. Il faut encore rappeler que, dans le demi-siècle précédent, certains groupes touaregs furent, dans la partie saharo-sahélienne de l'ancienne Afrique équatoriale française (AOF), les derniers à résister par les armes à la colonisation, tout comme d'autres avaient auparavant chassé les Marocains de Gao et de Tombouctou au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Réparti à l'époque coloniale entre trois territoires de statuts différents (l'Algérie ayant une organisation départementale jusqu'en 1962), ce groupe ethnique ignorant les frontières étatiques modernes du fait de son nomadisme connaît encore aujourd'hui des difficultés majeures d'intégration dans un modèle étatique beaucoup trop contraignant pour tous les «peuples autochtones» (*indigenous peoples*) menant, comme lui<sup>2</sup>, une vie sociale et politique en grande partie traditionnelle, et qui ont fait l'objet d'une déclaration des droits par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 2008.

Cette déclaration, sans valeur contraignante, n'a eu aucune incidence sur la situation concrète des minorités de ce type dans les États africains signataires. Le principe d'intangibilité des frontières héritées de la colonisation adopté par l'Union africaine renforce encore la difficulté à régler pacifiquement les relations entre État central et communautés nomades. En outre, au Mali, le nom même du pays après l'indépendance renvoie à l'héritage d'un empire médiéval le long du fleuve Niger<sup>3</sup>, empire qui n'a jamais intégré les Sahariens, de culture et de mode de vie entièrement différents. Cette référence historique, sans cesse rappelée par le pouvoir et l'opinion dominante à Bamako comme source de fierté nationale, a constamment nourri une incompréhension inter-communautaire avec ces derniers, même si les mouvements armés touaregs se sont progressivement divisés sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'État malien moderne, les uns le rejetant entièrement, d'autres souhaitant au contraire y appartenir.

### **Soudan du Sud : une mutation conflictuelle**

L'inefficacité des solutions retenues pour régler les conflits africains à caractère cyclique est encore illustrée par le cas du Soudan du Sud.

La division, en 2011, de l'ancien Soudan anglo-égyptien, premier pays indépendant en Afrique dès 1956, aurait dû mettre fin à près d'un demi-siècle de confrontation identitaire interne entre un Nord musulman et un Sud récemment christianisé. L'accord de paix de 2005 reconnaissait

2. Ceux-ci sont classés au Niger et au Mali comme «communities at risk» par le *World Directory of Minorities and Indigenous Peoples* d'une organisation non gouvernementale ayant le statut d'observateur auprès de la Commission de l'homme de l'Union africaine. Pour en savoir plus sur ce groupe, voir Minority Rights Group International, disponible sur : <<http://minorityrights.org>>.

3. Comme leur nom l'indique littéralement en peul, les Malinke sont les «gens du Mali». S'appelant eux-mêmes Mandenka («Mandingue» en français), ils sont nommés «Amali» (singulier)/«Imalan (pluriel)» par les Touaregs. Depuis l'indépendance, et en dépit d'un souci d'équilibre ethnique, le pouvoir central à Bamako a toujours été largement entre les mains des Mandingue, qui représenteraient 40 % de la population totale du pays.

à ce dernier une autonomie pouvant conduire, par référendum, à une indépendance complète, consolidée par d'importantes ressources pétrolières. Ce mécanisme de sortie de crise, sanctionné par l'Union africaine, acceptant une entorse à son principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, comme par les États-Unis qui venaient d'intervenir en Irak, apparaissait alors comme la première étape d'un règlement général pour le Soudan, parallèlement à une négociation sur le Darfour, dans le nord-est du pays, où sévissait encore une autre rébellion.

Mais la réalisation effective d'un tel plan, loin d'être la première étape d'une paix complète et durable, n'a fait que déplacer géographiquement la lutte pour le pouvoir de Khartoum à Djouba, la nouvelle capitale sud-soudanaise. Un an et demi seulement après l'indépendance, une nouvelle guerre civile, purement sudiste cette fois, est devenue depuis décembre 2013 l'un des conflits armés les plus cruels et les plus insolubles du continent, suscitant à lui seul selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) plus de 2,5 millions de réfugiés et de déplacés, soit 20 % de la population.

Il ne s'agit pas, comme pour les Touaregs au Mali, d'une opposition entre communautés autochtones minoritaires de la périphérie et pouvoir central d'un État décolonisé, mais d'un affrontement binaire pour le contrôle du nouveau pouvoir central. Il est le fait d'anciens chefs de guerre devenus politiciens mais s'appuyant toujours sur leurs anciens mouvements qui, une fois l'indépendance du Sud acquise, se sont mués en factions ethniques au sein même de la nouvelle armée nationale. Le renvoi du vice-président Riek Machar, un Nuer, par le président Salva Kiir, appartenant au groupe majoritaire des Dinka, fut en juillet 2013 le prélude à cette guerre civile, mobilisant deux peuples dont le genre de vie agro-pastoral, l'organisation sociale décentralisée, les croyances traditionnelles mettant l'accent sur le prophétisme et les langues du groupe dit « nilotique », sont pourtant bien plus proches que ceux de leurs voisins du Nord comme du Sud. Peu touchés par la colonisation égypto-britannique qui rencontra de grandes difficultés à les pacifier, ces deux groupes ethniques, eux-mêmes subdivisés en sous-groupes fortement distincts, entretiennent une rivalité mais aussi une familiarité anciennes. Ils se christianisèrent partiellement après l'indépendance du Soudan mais luttèrent dans des camps opposés lors des différents épisodes des rébellions sudistes contre le pouvoir arabo-musulman de Khartoum<sup>4</sup>.

### Un affrontement pour le contrôle du pouvoir central

4. Sur ces questions, voir la synthèse de D. H. Johnson, *The Root Causes of Sudan's Civil Wars*, Oxford, James Currey, 2003.

La nouvelle guerre civile soudanaise reproduit sur un théâtre réduit cette confrontation pour le partage du pouvoir central entre le Nord et le Sud qui a dominé le premier demi-siècle d'indépendance du Soudan. Mais elle représente aussi la transformation ultime de conflits traditionnels, jadis très localisés et limités dans leurs moyens (affrontements individuels à la lance), et qui ont mué, dans une lutte pour le contrôle du pouvoir politique moderne, en confrontation armée d'un type inédit et hybride. Avec des armes blanches, des fusils automatiques mais aussi des chars, la confrontation mobilise à la fois des éléments militaires réguliers (ou d'anciens rebelles organisés) et de jeunes miliciens plus ou moins regroupés sur un mode clanique et communautaire (la fameuse *White Army* des Nuer créée dans les années 1990). Les affrontements actuels se situent dans le contexte mémoriel d'une véritable culture locale du vol de bétail, et d'une rivalité structurelle entre éleveurs dont la richesse s'exprime traditionnellement par le nombre des troupeaux. Ils se nourrissent également d'une tradition de résistance spontanée à toute autorité constituée de la part de sociétés profondément « segmentaires », sans pouvoir central ni relais intermédiaires hors de ceux que voulurent leur imposer, de l'extérieur et avec un succès très relatif, la colonisation puis, à son tour, l'État moderne décolonisé.

L'aspect sociétal de la guerre civile est malheureusement peu pris en compte dans les négociations de paix régulièrement engagées depuis 2014 sous tutelle régionale ou internationale au Sud Soudan. Celles-ci ont constamment traité le problème par le haut, recherchant un compromis politique entre chefs de guerre pour le partage des fonctions publiques et des prébendes, sans aborder le conflit à la racine et par son aspect le plus profond, c'est-à-dire son expression au niveau local<sup>5</sup>. Il s'ensuit une succession d'accords pourtant patronnés par les puissances de la région mais sans portée effective : aucun apaisement durable n'a pu découler de réconciliations individuelles de façade, les combattants de base restant quant à eux toujours mobilisés et prêts à l'action. La dernière tentative de sortie de crise par la signature le 5 août d'un accord de partage du pouvoir, sous la médiation d'Addis-Abeba et d'un gouvernement de Khartoum qui ne parvient pas non plus à faire cesser toute insurrection au Darfour, est donc à considérer avec autant de scepticisme que les précédentes, en dépit de l'évidente urgence, humanitaire comme politique, d'un règlement définitif au Sud Soudan.

### **Grands Lacs : une éruptivité multiple**

Le troisième cas examiné ici, celui des Grands Lacs – au sens géographique le plus large du terme (de part et d'autre des massifs volcaniques de la crête

5. F. Gaulme, « Conflits locaux : le mal insidieux de l'Afrique », *Politique étrangère*, vol. 82, n° 2, 2017, p. 145-158, disponible sur : [www.cairn.info](http://www.cairn.info).

Nil-Congo) –, suggère de mettre l'accent sur l'éruptivité constante d'une région où le croisement d'antagonismes anciens et de massacres de masse pendant et après la décolonisation a instauré des tensions, multiples et durables, dans la zone rurale la plus densément peuplée de toute l'Afrique subsaharienne, du fait de l'excellence des sols agricoles, et de la douceur d'un climat d'altitude qui permet aux hommes et au bétail d'échapper à la mouche tsé-tsé.

Deux grands traits caractérisent les sociétés de cette zone : la multiplicité des peuples et des sous-groupes, tous de langue bantu mais divisés entre eux, et dont certains se considèrent seuls comme « autochtones » ; des ordres sociaux traditionnels hiérarchisés, opposant, à l'issue d'un long brassage historique, des agriculteurs (appelés « Hutu » au Rwanda et au Burundi) à des éleveurs (nommés « Tutsi » ou bien « Hema<sup>6</sup> »), et à des chasseurs-ramasseurs pygmoides (« Twa »). Ces catégories transcendent les divisions ethniques mais se sont ethnicisées lors de la période coloniale, et plus encore avec les affrontements communautaires post-coloniaux.

### Une extrême division des populations

L'échec de la transformation en monarchie constitutionnelle moderne des royautes sacrées du Rwanda et du Burundi (qui intégraient dans un même ensemble national Tutsi, Hutu et Twa) est à l'origine du renouveau de tension entre agriculteurs majoritaires et éleveurs aristocratiques dans le contexte de la décolonisation belge, ces deux territoires étant alors sous mandat de l'ONU. Les premiers massacres de Tutsi au Rwanda, et l'exode consécutif d'une partie d'entre eux, se produisirent dès 1959, après la mort subite du roi, le *mwami* Mutara III. Cet élément déclencheur est à l'origine d'un cycle de massacres et de représailles communautaires se perpétuant, par enchaînement d'alliances et de contre-alliances, jusqu'à nos jours dans toute la région.

Le conflit rwandais a pris dès sa naissance une dimension internationale. La Belgique patronna le renversement de la monarchie tutsi avant même l'indépendance en 1962, puis appuya la répression d'une première rébellion contre la nouvelle république hutu en 1964. La Belgique, le Congo (alors « Zaïre » de Mobutu), et surtout la France, soutinrent aussi en 1990 la lutte du régime du général Habyarimana contre l'offensive du Front patriotique rwandais (FPR) à partir de l'Ouganda.

6. Sur la signification sociale des mots « tutsi » et « hutu » et leur ethnicisation sous la colonisation belge, voir L. Saur, « "Hutu" et "Tutsi" : des mots pour quoi dire ? », *Histoire, monde et cultures religieuses*, vol. 30, n° 2, 2014, juin 2014, p. 119-138.

Après le génocide de 1994, ce mouvement, avec Paul Kagame à sa tête, prit pourtant la capitale Kigali, y jetant les bases du régime actuel et de ses redoutables forces de sécurité internes et externes. La stratégie du leader tutsi consista à consolider la pacification intérieure en contenant au-delà de la frontière les forces hutu<sup>7</sup> qui s'étaient réfugiées au Zaïre. C'était opter pour une régionalisation du conflit. Il participa, avec l'Ouganda et l'Angola, à l'alliance de renversement de Mobutu en 1996, puis transforma ensuite l'économie de son pays en participant au pillage minier de ce qui était devenu la RDC de Joseph Kabila.

### Des affrontements communautaires en cascade

Cette stratégie, cynique mais efficace au Rwanda, dont la croissance devint spectaculaire, engendra parallèlement de l'autre côté de la frontière des affrontements communautaires en cascade, dont la RDC n'est toujours pas parvenue à se dégager. En dépit de la présence de troupes de l'ONU et de celle d'une armée nationale congolaise reconstituée, prévaut toujours sur le versant congolais des Grands Lacs, de l'Ituri au Sud-Kivu, une logique d'affrontement permanent. Celle-ci oppose des peuples se déclarant « autochtones » ou « bantous » à des groupes d'éleveurs tutsi/hema comme à tous les éléments parlant la langue nationale du Rwanda, les « Banyarwanda », qu'ils soient Tutsi ou Hutu. Le rejet demeure aussi fort si ces derniers ont émigré de longue date dans ce qui était alors le Congo belge ou même vivaient sur place dès avant la colonisation, comme c'est le cas des éleveurs « banyamulenge » du Kivu.

Les groupes ethniques « autochtones » ont constitué des milices ethniques à rites initiatiques dites « maï-maï », les rwandophones ayant créé, au contraire, des formations para-militaires comme le mouvement Hema M23 en 2012-2013, ou les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) hutu. Toutes ces entités sont lâches et très plastiques, s'adaptant sans cesse à un contexte politique régional changeant ; mais elles pratiquent toutes, pour une durée plus ou moins longue, une prédation économique directe sur les ressources minières et agricoles de l'Est congolais. Une myriade de chefs de guerre locaux très autonomes exploite au quotidien des populations rurales terrorisées et des mineurs artisanaux sans défense, tandis que les mouvements les plus offensifs tentent de prendre de temps à autre le contrôle d'une ville. L'internationalisation du maintien de la paix n'a pas stoppé cette logique. Même des Casques bleus furent accusés d'entrer parfois dans ce système.

7. Anciennes Forces armées rwandaise (FAR) et miliciens Interahamwe, devenus en 2000 au Congo les FDLR.

La conflictualité d'ensemble des Grands Lacs s'est en effet profondément transformée depuis trois décennies. Toujours très communautaire dans son expression et le recrutement des combattants, elle est devenue plus économique que politique dans son objet, dès le tournant du millénaire.

Quant au cycle confrontation/apaisement entre Tutsi et Hutu, s'il est moins visible que jadis, il reste cependant sous-jacent. Le contrôle du pouvoir central s'est géographiquement inversé avec le temps : il était aux mains des Hutu au Rwanda des années 1960 à 1994, tandis qu'un régime militaire tutsi contrôlait le Burundi de 1966 à 1993. L'élection démocratique du premier président hutu de ce pays, assassiné par des soldats tutsi trois mois seulement après sa prise de fonction en juillet 1993, fut alors un facteur aggravant de la crise rwandaise, qui mena en quelques mois au génocide, après l'attentat où périrent les deux présidents du Rwanda et du Burundi en avril 1994.

Aujourd'hui, un régime tutsi d'une grande dureté contrôle efficacement le Rwanda, tandis qu'au Burundi s'est renforcé un système présidentiel hutu de plus en plus répressif et isolé, recourant à son tour aux milices communautaires. Les conditions d'apparition d'une nouvelle phase d'affrontement violent entre ces deux groupes sociaux de plus en plus ethnicisés, avec effet de contagion d'un pays à l'autre, sont donc toujours là, en dépit des multiples efforts diplomatiques, militaires et d'aide au développement qui visent depuis juillet 1994 à éviter le déclenchement d'autres génocides dans les Grands Lacs.

### **Affrontements communautaires et relation à l'État**

Les trois exemples de conflit récurrent examinés ici montrent les limites d'un mode de gouvernance politique africain hérité de la colonisation dans ses modalités administratives, et reposant depuis la fin des partis uniques en Afrique en 1990, sur les principes démocratiques universalistes diffusés de manière dogmatique et assez irréaliste par les organisations internationales.

Dans les faits, des pouvoirs centraux fragiles ne parviennent pas à contrôler l'ensemble de leurs territoires nationaux. Ils pratiquent, depuis des palais présidentiels bunkérisés, un clientélisme prédateur à base communautaire qui engendre de multiples rejets et rébellions de la part de ceux qui en sont écartés. La « politique du ventre » – pour reprendre l'expression popularisée par Jean-François Bayart sur l'État africain d'avant 1990 – a donc mené au développement de *warlord politics*, système dans lequel l'accès au pouvoir passe non plus par les urnes

et les manipulations électorales ou constitutionnelles, mais par la confrontation armée et la suprématie militaire, dans un contre-modèle de celui qui est proposé par la Banque mondiale en matière de développement, comme l'a montré William Reno à partir de cas comme celui du Liberia<sup>8</sup>.

Dans cette logique, des conflits localisés deviennent des abcès de fixation lorsqu'aucun des adversaires en présence ne parvient à assurer durablement sa suprématie, ou du moins à imposer une paix négociée qui ne soit pas rompue sitôt signée. Après la disparition de l'URSS, de tels conflits se sont multipliés en Afrique subsaharienne par le croisement de trois facteurs déterminants : la disparition progressive du patronage international ayant caractérisé chaque camp dans la guerre froide ; l'explosion démographique africaine, qui multiplie le nombre des combattants potentiels ; la disponibilité accrue d'armements venus de l'extérieur du continent.

En phase de sortie de conflit, certains des chefs de guerre se sont aussi acclimatés à la démocratie électorale préconisée par les puissances occidentales et les organisations internationales, bénéficiant ainsi d'une importante aide extérieure sans pour autant relâcher leur pression sécuritaire interne.

### Les nouveaux *warlord democrats*

Paul Kagame, au Rwanda, apparaît comme le plus remarquable de ces nouveaux *warlord democrats*. Comme le soutient Anders Themnér, leur rôle est ambigu : ils peuvent consolider une paix fragile aussi bien qu'entretenir des tensions communautaires latentes qui favorisent un retour du conflit. Le cas du Soudan du Sud est particulièrement éclairant à cet égard<sup>9</sup>.

Tous les conflits de longue durée ont, en Afrique, une dimension communautariste. Le « tribalisme » des années 1960, qui marquait la vie politique naissante, est demeuré masqué durant trois décennies de partis uniques – systèmes dont la justification principale était précisément de fonder une seule nation à partir de composantes ethniques diverses. Mais les rébellions teintées d'idéologie du temps de la guerre froide ont rapidement fait place à des mouvements purement communautaires, quant à l'origine des combattants mais aussi souvent quant aux objectifs avoués de l'insurrection, comme chez les Touaregs, dans les Grands Lacs ou encore dans l'ouest de l'Afrique centrale, en zone culturelle kongo, de l'Angola au Congo-Brazzaville en passant par la RDC.

8. W. Reno, *Warlord Politics and African States*, Boulder, Lynne Rienner, 1998.

9. A. Themnér (dir.), *Warlord Democrats in Africa. Ex-Military Leaders and Electoral Politics*, Londres, Zed Books, 2017.

Cette communautarisation des conflits peut mixer des éléments religieux et ethniques, comme on le voit du Sahel à l'équateur. Elle présente également un aspect social, dans les rapports de castes ou de générations qui sont internes à un groupe ethnique, ou l'une de ses subdivisions. Ces conflits se réfèrent généralement au passé pré-colonial dans l'affirmation du statut d'un groupe, mais ne sont cependant pas l'expression figée et intemporelle d'une haine atavique.

Ils sont engendrés par une situation qui est celle du présent : la relation de tel ou tel groupe avec l'État post-colonial moderne, théoriquement démocratique, mais en fait oligarchique et pratiquant souvent de manière plus ou moins cachée une domination ethnique. L'« assimilation réciproque des élites » occidentalisées, présentée comme étant au fondement de l'État après les indépendances<sup>10</sup> s'est révélée être de moins en moins effective dans l'Afrique du multipartisme et des confrontations armées. Le Soudan du Sud en est sans doute le cas le plus frappant aujourd'hui. Dans les accords de paix, la cooptation des chefs rebelles dans une élite politique et administrative reconstituée laisse également les combattants de base souvent déçus, tout comme elle implique trop peu des autorités traditionnelles, dotées pourtant d'une légitimité plus forte que celle de l'État post-colonial auprès des populations concernées.

Ainsi, faute de ce que certains théoriciens anglophones appellent des *political settlements* inclusifs et durables<sup>11</sup>, par opposition à de simples *peace agreements* superficiels entre leaders, la paix peut préparer à nouveau la guerre, par la frustration inhérente aux modalités et aux résultats de la négociation entre rebelles et pouvoir central, qui ne s'impriment pas dans le substrat sociétal profond.

Un autre facteur contribue dans certains cas à perpétuer les rébellions : les rentes financières que s'approprient les *warlords* avec le contrôle d'exportations illégales de matières premières, que des États administrativement impuissants sont incapables de combattre. Il y a déjà plus d'une décennie, mais avec un succès très relatif, l'économiste Paul Collier a proposé un système d'embargo international dont la première étape fut le « processus de Kimberley » sur les « diamants de sang », pour éviter ce qu'il analysait comme un retour cyclique et inévitable des guerres civiles par appât du gain (*greed*<sup>12</sup>).

10. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La Politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.

11. Sur ces questions, voir notamment le programme de recherches international Political Settlements Research Programme, disponible sur : <[www.politicalsettlements.org](http://www.politicalsettlements.org)>.

12. Voir notamment P. Collier et al., *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, Washington, Banque mondiale, 2003.

Cette configuration, qui s'est vérifiée de la Sierra Leone aux Grands Lacs sans s'appliquer pour autant à un cas comme celui des Touaregs, ne doit pas masquer le fond du problème : un blocage fondamental sur la forme de l'État africain « importé » (pour reprendre la formule de Bertrand Badie), qui ne parvient toujours pas à se réconcilier avec un passé pré-colonial fixant encore les contours des sociétés locales sur tout le continent, y compris dans l'Afrique du Sud démocratique.

Les conflits armés récurrents, auxquels l'explosion démographique au Sahel ou en Afrique de l'Est a donné une ampleur et un impact sans précédent (en termes d'instabilité chronique et de déplacements de population), sont à la fois les signes et les effets d'une déficience étatique généralisée, faute d'un fonctionnement institutionnel qui soit véritablement adapté au contexte post-colonial au sud du Sahara.



---

### Mots clés

Conflits  
Sahel  
Soudan du Sud  
Afrique des Grands Lacs